

défense des droits de la personne. Depuis le mois d'août, un politicien important du parti Démocrate chrétien, un banquier bien connu et plus de dix dirigeants étudiants de l'université San Carlos ont été tués ou sont "disparus", et les locaux des brigades internationales de la paix et du Grupo de Apoyo Mutuo (GAM) ont été attaqués à la bombe. L'extrême-droite est probablement derrière cette violence, qui semble faire partie d'une campagne de déstabilisation liée à de la longue campagne menant aux élections de décembre 1990.

Position du Canada

Le Canada applaudit aux efforts du gouvernement civil pour institutionnaliser le respect des droits de la personne au Guatemala. Tout en reconnaissant que la marge de manoeuvre politique est étroite, nous prions ce gouvernement de poursuivre ses efforts.

Le Canada partage l'avis du Conseiller des Nations Unies en matière de droits de la personne, M. Hector Gross Espiell, selon lequel le gouvernement du Guatemala n'est pas lui-même la cause d'abus des droits de la personne, mais nous déplorons le fait que celui-ci permette la continuation des abus ou ne puisse les empêcher. Nous nous préoccupons du niveau global des abus et nous regrettons profondément la récente montée de violence politique. Nous avons, au cours de l'année, saisi les occasions propices pour exprimer nos inquiétudes. Croyant qu'un examen international est un mécanisme essentiel pour appuyer les efforts du gouvernement guatémaltèque pour établir la suprématie du droit, le Canada a coparrainé, en mars 1989, une résolution demandant la présence continue au Guatemala d'un Conseiller des Nations Unies en matière de droits de la personne. En octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a soulevé les préoccupations du Canada en matière de droits de la personne au cours d'une réunion tenue avec le président Cerezo, et en novembre, l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies, M. Yves Fortier, a fortement critiqué le dossier du Guatemala en ce domaine au cours d'une allocution devant le Troisième Comité. Tout au long de l'année, les représentants de l'ambassade du Canada au Guatemala ont porté des incidents spécifiques à l'attention des dirigeants de ce pays.